

**COMITÉ SYNDICAL
DU PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE**

SÉANCE du 5 mars 2024

à Charnay lès Mâcon

Nombre de délégués en exercice : 80

Présents à la séance : 52

Convocation envoyée le 27 février 2024

N° DE 2024-01 PETR (R1) : **Désignation d'un(e) secrétaire de séance**

Secrétaire de séance : Maxim PLAT

Etaient présents :

ROBIN Christine	Présidente	DEMONGEOT Jean-François	Délégué - <i>sauf rapport n°5</i>
VEAU Bertrand	1 ^{er} Vice-président - <i>départ durant rapport n°11</i>	DREVET Marie-Thérèse	Déléguée
FARENC Jean-François	2 ^{ème} Vice-président	DU ROURE Michel	Délégué
MARTINOT Rémy	3 ^{ème} Vice-président	FAGUET Vincent	Délégué
COLON Gérard	4 ^{ème} Vice-président	FARAMA Julien	Délégué
CARREAU Hervé	5 ^{ème} Vice-président	FAURE Eric	Délégué
DEYNOUX Dominique	6 ^{ème} Vice-président	GALLAND Paul	Délégué - <i>sauf rapport n°5</i>
RAVOT Christophe	7 ^{ème} Vice-président	GONCALVES Nathalie	Délégué
MARTIN Eric	9 ^{ème} Vice-président	HES Haggai	Délégué - <i>sauf rapport n°5</i>
CANNET Claude	10 ^{ème} Vice-présidente	IOOS Xavier	Délégué
CLEMENT Patricia	11 ^{ème} Vice-présidente	JAILLET Stéphane	Délégué
FAUVET Marie	12 ^{ème} Vice-présidente- <i>sauf rapport n°5</i>	LAPALUS Pierre	Délégué
DUPUIS Yves	14 ^{ème} Vice-président	LARGE Françoise	Déléguée
JOBARD Dominique	15 ^{ème} Vice-président	MANTOUX Guy	Délégué
AURAY Géraldine	Déléguée	MARECHAL Eric	Délégué
BAJARD Françoise	Déléguée	NOTON Denise	Déléguée
BERTHET Michel	Délégué	OUTURQUIN Sylvie	Déléguée
BERTRAND Catherine	Déléguée	PACAUD Jean-Pierre	Délégué
BOITIER Marie-Hélène	Déléguée - <i>sauf rapport n°5</i>	PAYEBIEN Jean	Délégué
BUHOT Patrick	Délégué	PERRE Paul	Délégué
CASBOLT Josiane	Déléguée	PETIT Gilles	Délégué
CHORIER Jacques	Délégué - <i>à partir du rapport n°4</i>	PIN Jean-Paul	Délégué
COLIN Gérard	Délégué	PIPONNIER Yves	Délégué
COMMERCON Philippe	Délégué	PLAT Maxim	Délégué
DARMEDRU Brigitte	Déléguée	VARIN René	Délégué
DELUME Daniel	Délégué	WALLUT Chantal	Déléguée

Etaient excusés, ayant remis pouvoir :

BONNETAIN François	à BOITIER Marie-Hélène	IGONNET Thierry	à MARTINOT Rémy
CASENOVE Robert	à JOBARD Dominique	PARAT Christophe	à FARENC Jean-François
DEMAZIERE Thierry	à HES Haggai	REYNAUD Hervé	à CANNET Claude
DUMONT Marc	à RAVOT Christophe	VOSSION Alban	à ROBIN Christine
FOURNET Jean-Claude	à CARREAU Hervé	VEAU Bertrand	à FARAMA Julien <i>à partir du rapp. n°11</i>
GALEA Guy	à PERRE Paul	VUE Aline	à FAUVET Marie

Etaient excusés :

AMARO Catherine	DESROCHES Patrick
BERTRAND Jean-Marc	LAGRANGE Eric
BROCHETTE Anne	LEMONON Elisabeth
CASANOVAS Julie	MORELLI Christian
CHARNAY Dominique	PONCHAUX Eric

Etaient absents :

AVENAS Pierre	DOUSSOT Jacques
BACHELET Robert	HILARION Philippe
CHEVALIER Jérôme	LASSALAS Frédéric
DEBIZE Laurent	

RAPPORTEUR : CHRISTINE ROBIN

Vu les articles L2121-15, L2121-21, L5211-1, L5711-1 et L5741-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la désignation faite en séance,

Le rapporteur entendu,

LE COMITÉ SYNDICAL, après en avoir délibéré,
à l'unanimité

DECIDE :

- de ne pas avoir recours au vote à bulletin secret,
- de désigner **Maxim PLAT** comme secrétaire de séance.

Christine ROBIN,
Présidente



**COMITÉ SYNDICAL
DU PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE**

SÉANCE du 5 mars 2024

à Charnay lès Mâcon

Nombre de délégués en exercice : 80

Présents à la séance : 52

Convocation envoyée le 27 février 2024

N° DE 2024-02 PETR (R2) : Approbation du procès-verbal du Comité syndical du PETR du 5 décembre 2023

Secrétaire de séance : Maxim PLAT

Etaient présents :

ROBIN Christine	Présidente	DEMONGEOT Jean-François	Délégué - <i>sauf rapport n°5</i>
VEAU Bertrand	1 ^{er} Vice-président - <i>départ durant rapport n°11</i>	DREVET Marie-Thérèse	Déléguée
FARENC Jean-François	2 ^{ème} Vice-président	DU ROURE Michel	Délégué
MARTINOT Rémy	3 ^{ème} Vice-président	FAGUET Vincent	Délégué
COLON Gérard	4 ^{ème} Vice-président	FARAMA Julien	Délégué
CARREAU Hervé	5 ^{ème} Vice-président	FAURE Eric	Délégué
DEYNOUX Dominique	6 ^{ème} Vice-président	GALLAND Paul	Délégué - <i>sauf rapport n°5</i>
RAVOT Christophe	7 ^{ème} Vice-président	GONCALVES Nathalie	Délégué
MARTIN Eric	9 ^{ème} Vice-président	HES Haggai	Délégué - <i>sauf rapport n°5</i>
CANNET Claude	10 ^{ème} Vice-présidente	IOOS Xavier	Délégué
CLEMENT Patricia	11 ^{ème} Vice-présidente	JAILLET Stéphane	Délégué
FAUVET Marie	12 ^{ème} Vice-présidente- <i>sauf rapport n°5</i>	LAPALUS Pierre	Délégué
DUPUIS Yves	14 ^{ème} Vice-président	LARGE Françoise	Déléguée
JOBARD Dominique	15 ^{ème} Vice-président	MANTOUX Guy	Délégué
AURAY Géraldine	Déléguée	MARECHAL Eric	Délégué
BAJARD Françoise	Déléguée	NOTON Denise	Déléguée
BERTHET Michel	Délégué	OUTURQUIN Sylvie	Déléguée
BERTRAND Catherine	Déléguée	PACAUD Jean-Pierre	Délégué
BOITIER Marie-Hélène	Déléguée - <i>sauf rapport n°5</i>	PAYEBIEN Jean	Délégué
BUHOT Patrick	Délégué	PERRE Paul	Délégué
CASBOLT Josiane	Déléguée	PETIT Gilles	Délégué
CHORIER Jacques	Délégué - <i>à partir du rapport n°4</i>	PIN Jean-Paul	Délégué
COLIN Gérard	Délégué	PIPONNIER Yves	Délégué
COMMERCON Philippe	Délégué	PLAT Maxim	Délégué
DARMEDRU Brigitte	Déléguée	VARIN René	Délégué
DELUME Daniel	Délégué	WALLUT Chantal	Déléguée

Etaient excusés, ayant remis pouvoir :

BONNETAIN François	à BOITIER Marie-Hélène	IGONNET Thierry	à MARTINOT Rémy
CASENOVE Robert	à JOBARD Dominique	PARAT Christophe	à FARENC Jean-François
DEMAZIERE Thierry	à HES Haggai	REYNAUD Hervé	à CANNET Claude
DUMONT Marc	à RAVOT Christophe	VOSSION Alban	à ROBIN Christine
FOURNET Jean-Claude	à CARREAU Hervé	VEAU Bertrand	à FARAMA Julien <i>à partir du rapp. n°11</i>
GALEA Guy	à PERRE Paul	VUE Aline	à FAUVET Marie

Etaient excusés :

AMARO Catherine	DESROCHES Patrick
BERTRAND Jean-Marc	LAGRANGE Eric
BROCHETTE Anne	LEMONON Elisabeth
CASANOVAS Julie	MORELLI Christian
CHARNAY Dominique	PONCHAUX Eric

Etaient absents :

AVENAS Pierre	DOUSSOT Jacques
BACHELET Robert	HILARION Philippe
CHEVALIER Jérôme	LASSALAS Frédéric
DEBIZE Laurent	

RAPPORTEUR : CHRISTINE ROBIN

Vu les articles L 2121-25, L 2121-26, L 5211-1, L 5711-1 et L 5741-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le rapporteur entendu,

LE COMITÉ SYNDICAL, après en avoir délibéré,
à l'unanimité

APPROUVE le procès-verbal du Comité syndical du PETR Mâconnais Sud Bourgogne du 5 décembre 2023.

Christine ROBIN,
Présidente



**COMITÉ SYNDICAL
DU PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE**

SÉANCE du 5 mars 2024

à Charnay lès Mâcon

Nombre de délégués en exercice : 80

Présents à la séance : 52

Convocation envoyée le 27 février 2024

N° DE 2024-03 PETR (R3) : Mandat au Centre de Gestion de Saône et Loire pour la mise en concurrence d'une convention de participation pour la couverture du risque Santé

Secrétaire de séance : Maxim PLAT

Etaient présents :

ROBIN Christine	Présidente	DEMONGEOT Jean-François	Délégué - <i>sauf rapport n°5</i>
VEAU Bertrand	1 ^{er} Vice-président - <i>départ durant rapport n°11</i>	DREVET Marie-Thérèse	Déléguée
FARENC Jean-François	2 ^{ème} Vice-président	DU ROURE Michel	Délégué
MARTINOT Rémy	3 ^{ème} Vice-président	FAGUET Vincent	Délégué
COLON Gérard	4 ^{ème} Vice-président	FARAMA Julien	Délégué
CARREAU Hervé	5 ^{ème} Vice-président	FAURE Eric	Délégué
DEYNOUX Dominique	6 ^{ème} Vice-président	GALLAND Paul	Délégué - <i>sauf rapport n°5</i>
RAVOT Christophe	7 ^{ème} Vice-président	GONCALVES Nathalie	Délégué
MARTIN Eric	9 ^{ème} Vice-président	HES Haggai	Délégué - <i>sauf rapport n°5</i>
CANNET Claude	10 ^{ème} Vice-présidente	IOOS Xavier	Délégué
CLEMENT Patricia	11 ^{ème} Vice-présidente	JAILLET Stéphane	Délégué
FAUVET Marie	12 ^{ème} Vice-présidente- <i>sauf rapport n°5</i>	LAPALUS Pierre	Délégué
DUPUIS Yves	14 ^{ème} Vice-président	LARGE Françoise	Déléguée
JOBARD Dominique	15 ^{ème} Vice-président	MANTOUX Guy	Délégué
AURAY Géraldine	Déléguée	MARECHAL Eric	Délégué
BAJARD Françoise	Déléguée	NOTON Denise	Déléguée
BERTHET Michel	Délégué	OUTURQUIN Sylvie	Déléguée
BERTRAND Catherine	Déléguée	PACAUD Jean-Pierre	Délégué
BOITIER Marie-Hélène	Déléguée - <i>sauf rapport n°5</i>	PAYEBIEN Jean	Délégué
BUHOT Patrick	Délégué	PERRE Paul	Délégué
CASBOLT Josiane	Déléguée	PETIT Gilles	Délégué
CHORIER Jacques	Délégué - <i>à partir du rapport n°4</i>	PIN Jean-Paul	Délégué
COLIN Gérard	Délégué	PIPONNIER Yves	Délégué
COMMERCON Philippe	Délégué	PLAT Maxim	Délégué
DARMEDRU Brigitte	Déléguée	VARIN René	Délégué
DELUME Daniel	Délégué	WALLUT Chantal	Déléguée

Etaient excusés, ayant remis pouvoir :

BONNETAIN François	à BOITIER Marie-Hélène	IGONNET Thierry	à MARTINOT Rémy
CASNOVE Robert	à JOBARD Dominique	PARAT Christophe	à FARENC Jean-François
DEMAZIERE Thierry	à HES Haggai	REYNAUD Hervé	à CANNET Claude
DUMONT Marc	à RAVOT Christophe	VOSSION Alban	à ROBIN Christine
FOURNET Jean-Claude	à CARREAU Hervé	VEAU Bertrand	à FARAMA Julien à partir du rapp. n°11
GALEA Guy	à PERRE Paul	VUE Aline	à FAUVET Marie

Etaient excusés :

AMARO Catherine	DESROCHES Patrick
BERTRAND Jean-Marc	LAGRANGE Eric
BROCHETTE Anne	LEMONON Elisabeth
CASANOVAS Julie	MORELLI Christian
CHARNAY Dominique	PONCHAUX Eric

Etaient absents :

AVENAS Pierre	DOUSSOT Jacques
BACHELET Robert	HILARION Philippe
CHEVALIER Jérôme	LASSALAS Frédéric
DEBIZE Laurent	

RAPPORTEUR : JEAN-FRANÇOIS FARENC

Vu l'article 40 de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code général de la fonction publique, et notamment les articles L.452-11, L. 221-1 à L. 227-4 et L. 827-1 à L. 827-12 ;
Vu le Code de la commande publique et notamment ses articles L.2113-6 à L.2113-8 ;
Vu le décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents ;
Vu la circulaire N°RDFB1220789C du 25 mai 2012 relative à la participation des collectivités territoriales et des établissements publics à la protection sociale complémentaire de leurs agents ;
Vu l'ordonnance 2021-174 du 17 février 2021 relative à la négociation et aux accords collectifs dans la fonction publique ;
Vu l'ordonnance 2021-175 du 17 février 2021 relative à la protection sociale complémentaire dans la fonction publique ;
Vu le décret 2022-581 du 20 avril 2022 relatif aux garanties de protection sociale complémentaire et à la participation obligatoire des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à leur financement ;
Vu l'accord collectif national du 11 juillet 2023 portant réforme de la Protection Sociale Complémentaire dans la Fonction Publique Territoriale ;
Vu l'avis du Comité Social Territorial du 30 janvier 2024 ;
Vu l'avis du Bureau syndical du 20 février 2024 ;

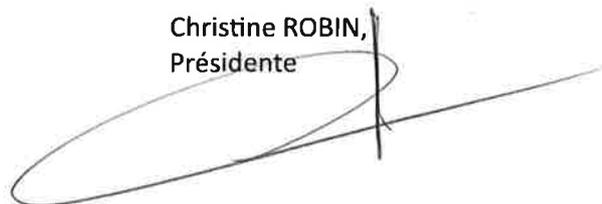
Le rapporteur entendu,

LE COMITÉ SYNDICAL, après en avoir délibéré,
Après intervention de M. HES et de Mme ROBIN,
à l'unanimité

DÉCIDE de :

- **donner mandat au Centre de Gestion de Saône-et-Loire**, pour l'organisation, la conduite et l'animation du dialogue social au niveau départemental en vertu des dispositions de l'accord collectif national du 11 juillet 2023 portant réforme de la Protection Sociale Complémentaire dans la Fonction Publique Territoriale ;
- **donner mandat au Centre de Gestion de Saône-et-Loire** pour la réalisation d'une mise en concurrence visant à la sélection d'un ou plusieurs organismes d'assurance et la conclusion de convention de participation pour la couverture du risque Santé.

Christine ROBIN,
Présidente



**COMITÉ SYNDICAL
DU PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE**

SÉANCE du 5 mars 2024

à Charnay lès Mâcon

Nombre de délégués en exercice : 80

Présents à la séance : 52

Convocation envoyée le 27 février 2024

N° DE 2024-04 PETR (R4) : Mandat au Centre de Gestion de Saône et Loire pour la mise en concurrence d'une convention de participation pour la couverture du risque Prévoyance

Secrétaire de séance : Maxim PLAT

Etaient présents :

ROBIN Christine	Présidente	DEMONGEOT Jean-François	Délégué - <i>sauf rapport n°5</i>
VEAU Bertrand	1 ^{er} Vice-président - <i>départ durant rapport n°11</i>	DREVET Marie-Thérèse	Déléguée
FARENC Jean-François	2 ^{ème} Vice-président	DU ROURE Michel	Délégué
MARTINOT Rémy	3 ^{ème} Vice-président	FAGUET Vincent	Délégué
COLON Gérard	4 ^{ème} Vice-président	FARAMA Julien	Délégué
CARREAU Hervé	5 ^{ème} Vice-président	FAURE Eric	Délégué
DEYNOUX Dominique	6 ^{ème} Vice-président	GALLAND Paul	Délégué - <i>sauf rapport n°5</i>
RAVOT Christophe	7 ^{ème} Vice-président	GONCALVES Nathalie	Délégué
MARTIN Eric	9 ^{ème} Vice-président	HES Haggai	Délégué - <i>sauf rapport n°5</i>
CANNET Claude	10 ^{ème} Vice-présidente	IOOS Xavier	Délégué
CLEMENT Patricia	11 ^{ème} Vice-présidente	JAILLET Stéphane	Délégué
FAUVET Marie	12 ^{ème} Vice-présidente- <i>sauf rapport n°5</i>	LAPALUS Pierre	Délégué
DUPUIS Yves	14 ^{ème} Vice-président	LARGE Françoise	Déléguée
JOBARD Dominique	15 ^{ème} Vice-président	MANTOUX Guy	Délégué
AURAY Géraldine	Déléguée	MARECHAL Eric	Délégué
BAJARD Françoise	Déléguée	NOTON Denise	Déléguée
BERTHET Michel	Délégué	OUTURQUIN Sylvie	Déléguée
BERTRAND Catherine	Déléguée	PACAUD Jean-Pierre	Délégué
BOITIER Marie-Hélène	Déléguée - <i>sauf rapport n°5</i>	PAYEBIEN Jean	Délégué
BUHOT Patrick	Délégué	PERRE Paul	Délégué
CASBOLT Josiane	Déléguée	PETIT Gilles	Délégué
CHORIER Jacques	Délégué - <i>à partir du rapport n°4</i>	PIN Jean-Paul	Délégué
COLIN Gérard	Délégué	PIPONNIER Yves	Délégué
COMMERCON Philippe	Délégué	PLAT Maxim	Délégué
DARMEDRU Brigitte	Déléguée	VARIN René	Délégué
DELUME Daniel	Délégué	WALLUT Chantal	Déléguée

Etaient excusés, ayant remis pouvoir :

BONNETAIN François	à BOITIER Marie-Hélène	IGONNET Thierry	à MARTINOT Rémy
CASENOVE Robert	à JOBARD Dominique	PARAT Christophe	à FARENC Jean-François
DEMAZIERE Thierry	à HES Haggai	REYNAUD Hervé	à CANNET Claude
DUMONT Marc	à RAVOT Christophe	VOSSION Alban	à ROBIN Christine
FOURNET Jean-Claude	à CARREAU Hervé	VEAU Bertrand	à FARAMA Julien à <i>partir du rapp. n°11</i>
GALEA Guy	à PERRE Paul	VUE Aline	à FAUVET Marie

Etaient excusés :

AMARO Catherine	DESROCHES Patrick
BERTRAND Jean-Marc	LAGRANGE Eric
BROCHETTE Anne	LEMONON Elisabeth
CASANOVAS Julie	MORELLI Christian
CHARNAY Dominique	PONCHAUX Eric

Etaient absents :

AVENAS Pierre	DOUSSOT Jacques
BACHELET Robert	HILARION Philippe
CHEVALIER Jérôme	LASSALAS Frédéric
DEBIZE Laurent	

RAPPORTEUR : JEAN-FRANÇOIS FARENC

Vu l'article 40 de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code général de la fonction publique, et notamment les articles L.452-11, L. 221-1 à L. 227-4 et L. 827-1 à L. 827-12 ;
Vu le Code de la commande publique et notamment ses articles L.2113-6 à L.2113-8 ;
Vu le décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents ;
Vu la circulaire N°RDFB1220789C du 25 mai 2012 relative à la participation des collectivités territoriales et des établissements publics à la protection sociale complémentaire de leurs agents ;
Vu l'ordonnance 2021-174 du 17 février 2021 relative à la négociation et aux accords collectifs dans la fonction publique ;
Vu l'ordonnance 2021-175 du 17 février 2021 relative à la protection sociale complémentaire dans la fonction publique ;
Vu le décret 2022-581 du 20 avril 2022 relatif aux garanties de protection sociale complémentaire et à la participation obligatoire des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à leur financement ;
Vu l'accord collectif national du 11 juillet 2023 portant réforme de la Protection Sociale Complémentaire dans la Fonction Publique Territoriale ;
Vu l'avis du Comité Social Territorial du 30 janvier 2024 ;
Vu l'avis du Bureau syndical du 20 février 2024 ;

Le rapporteur entendu,

LE COMITÉ SYNDICAL, après en avoir délibéré,
à l'unanimité

DÉCIDE de :

- **donner mandat au Centre de Gestion de Saône-et-Loire**, pour l'organisation, la conduite et l'animation du dialogue social au niveau départemental en vertu des dispositions de l'accord collectif national du 11 juillet 2023 portant réforme de la Protection Sociale Complémentaire dans la Fonction Publique Territoriale ;
- **donner mandat au Centre de Gestion de Saône-et-Loire** pour la réalisation d'une mise en concurrence visant à la sélection d'un ou plusieurs organismes d'assurance et la conclusion d'une convention de participation pour la couverture du risque Prévoyance.

Christine ROBIN,

Présidente



**COMITÉ SYNDICAL
DU PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE**

SÉANCE du 5 mars 2024

à Charnay lès Mâcon

Nombre de délégués en exercice : 80

Présents à la séance : 52

Convocation envoyée le 27 février 2024

N° DE 2024-05 PETR (R5) : **Réorientation du projet structurant territorial 2021**

Secrétaire de séance : Maxim PLAT

Etaient présents :

ROBIN Christine	Présidente	DEMONGEOT Jean-François	Délégué - <i>sauf rapport n°5</i>
VEAU Bertrand	1 ^{er} Vice-président - <i>départ durant rapport n°11</i>	DREVET Marie-Thérèse	Déléguée
FARENC Jean-François	2 ^{ème} Vice-président	DU ROURE Michel	Délégué
MARTINOT Rémy	3 ^{ème} Vice-président	FAGUET Vincent	Délégué
COLON Gérard	4 ^{ème} Vice-président	FARAMA Julien	Délégué
CARREAU Hervé	5 ^{ème} Vice-président	FAURE Eric	Délégué
DEYNOUX Dominique	6 ^{ème} Vice-président	GALLAND Paul	Délégué - <i>sauf rapport n°5</i>
RAVOT Christophe	7 ^{ème} Vice-président	GONCALVES Nathalie	Délégué
MARTIN Eric	9 ^{ème} Vice-président	HES Haggai	Délégué - <i>sauf rapport n°5</i>
CANNET Claude	10 ^{ème} Vice-présidente	IOOS Xavier	Délégué
CLEMENT Patricia	11 ^{ème} Vice-présidente	JAILLET Stéphane	Délégué
FAUVET Marie	12 ^{ème} Vice-présidente- <i>sauf rapport n°5</i>	LAPALUS Pierre	Délégué
DUPUIS Yves	14 ^{ème} Vice-président	LARGE Françoise	Déléguée
JOBARD Dominique	15 ^{ème} Vice-président	MANTOUX Guy	Délégué
AURAY Géraldine	Déléguée	MARECHAL Eric	Délégué
BAJARD Françoise	Déléguée	NOTON Denise	Déléguée
BERTHET Michel	Délégué	OUTURQUIN Sylvie	Déléguée
BERTRAND Catherine	Déléguée	PACAUD Jean-Pierre	Délégué
BOITIER Marie-Hélène	Déléguée - <i>sauf rapport n°5</i>	PAYEBIEN Jean	Délégué
BUHOT Patrick	Délégué	PERRE Paul	Délégué
CASBOLT Josiane	Déléguée	PETIT Gilles	Délégué
CHORIER Jacques	Délégué - <i>à partir du rapport n°4</i>	PIN Jean-Paul	Délégué
COLIN Gérard	Délégué	PIPONNIER Yves	Délégué
COMMERCON Philippe	Délégué	PLAT Maxim	Délégué
DARMEDRU Brigitte	Déléguée	VARIN René	Délégué
DELUME Daniel	Délégué	WALLUT Chantal	Déléguée

Etaient excusés, ayant remis pouvoir :

BONNETAIN François	à BOITIER Marie-Hélène	IGONNET Thierry	à MARTINOT Rémy
CASENOVE Robert	à JOBARD Dominique	PARAT Christophe	à FARENC Jean-François
DEMAZIERE Thierry	à HES Haggai	REYNAUD Hervé	à CANNET Claude
DUMONT Marc	à RAVOT Christophe	VOSSION Alban	à ROBIN Christine
FOURNET Jean-Claude	à CARREAU Hervé	VEAU Bertrand	à FARAMA Julien <i>à partir du rapp. n°11</i>
GALEA Guy	à PERRE Paul	VUE Aline	à FAUVET Marie

Etaient excusés :

AMARO Catherine	DESROCHES Patrick
BERTRAND Jean-Marc	LAGRANGE Eric
BROCHETTE Anne	LEMONON Elisabeth
CASANOVAS Julie	MORELLI Christian
CHARNAY Dominique	PONCHAUX Eric

Etaient absents :

AVENAS Pierre	DOUSSOT Jacques
BACHELET Robert	HILARION Philippe
CHEVALIER Jérôme	LASSALAS Frédéric
DEBIZE Laurent	

RAPPORTEUR : CHRISTINE ROBIN

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-12, L.2121-31 et D.2343-2,

Vu l'appel à projets du Conseil départemental de Saône-et-Loire relatif aux projets territoriaux structurants, nécessitant l'avis du PETR,

Vu le courrier adressé par la commune de CLUNY au PETR Mâconnais Sud Bourgogne en date du 5 janvier 2024,

Vu l'avis du Bureau syndical du 20 février 2024,

Le rapporteur entendu,

LE COMITÉ SYNDICAL, après en avoir délibéré,

Mmes BOITIER et FAUVET, ainsi que M. DEMONGEOT, GALLAND et HES (élus de la commune de Cluny) ayant quitté la salle, et ne prenant ainsi pas part au vote,

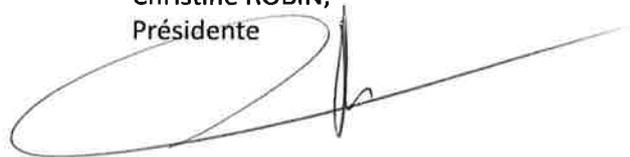
2 ABSTENTIONS,

à l'unanimité

ACCEPTÉ la réorientation de l'enveloppe financière accordée en 2021 par le Département pour le projet structurant de la Communauté de communes du Clunisois vers la construction d'un nouveau bâtiment pour le centre social communal de la commune de CLUNY.

AUTORISE la Présidente à transmettre un avis en ce sens au Président du Conseil départemental.

Christine ROBIN,
Présidente



**COMITÉ SYNDICAL
DU PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE**

SÉANCE du 5 mars 2024

à Charnay lès Mâcon

Nombre de délégués en exercice : 80

Présents à la séance : 52

Convocation envoyée le 27 février 2024

N° DE 2024-06 PETR (R6) : **Modification des statuts du PETR cf. articles 6, 9-1 et 15**

Secrétaire de séance : Maxim PLAT

Etaient présents :

ROBIN Christine	Présidente	DEMONGEOT Jean-François	Délégué - <i>sauf rapport n°5</i>
VEAU Bertrand	1 ^{er} Vice-président - <i>départ durant rapport n°11</i>	DREVET Marie-Thérèse	Déléguée
FARENC Jean-François	2 ^{ème} Vice-président	DU ROURE Michel	Délégué
MARTINOT Rémy	3 ^{ème} Vice-président	FAGUET Vincent	Délégué
COLON Gérard	4 ^{ème} Vice-président	FARAMA Julien	Délégué
CARREAU Hervé	5 ^{ème} Vice-président	FAURE Eric	Délégué
DEYNOUX Dominique	6 ^{ème} Vice-président	GALLAND Paul	Délégué - <i>sauf rapport n°5</i>
RAVOT Christophe	7 ^{ème} Vice-président	GONCALVES Nathalie	Délégué
MARTIN Eric	9 ^{ème} Vice-président	HES Haggai	Délégué - <i>sauf rapport n°5</i>
CANNET Claude	10 ^{ème} Vice-présidente	IOOS Xavier	Délégué
CLEMENT Patricia	11 ^{ème} Vice-présidente	JAILLET Stéphane	Délégué
FAUVET Marie	12 ^{ème} Vice-présidente- <i>sauf rapport n°5</i>	LAPALUS Pierre	Délégué
DUPUIS Yves	14 ^{ème} Vice-président	LARGE Françoise	Déléguée
JOBARD Dominique	15 ^{ème} Vice-président	MANTOUX Guy	Délégué
AURAY Géraldine	Déléguée	MARECHAL Eric	Délégué
BAJARD Françoise	Déléguée	NOTON Denise	Déléguée
BERTHET Michel	Délégué	OUTURQUIN Sylvie	Déléguée
BERTRAND Catherine	Déléguée	PACAUD Jean-Pierre	Délégué
BOITIER Marie-Hélène	Déléguée - <i>sauf rapport n°5</i>	PAYEBIEN Jean	Délégué
BUHOT Patrick	Délégué	PERRE Paul	Délégué
CASBOLT Josiane	Déléguée	PETIT Gilles	Délégué
CHORIER Jacques	Délégué - <i>à partir du rapport n°4</i>	PIN Jean-Paul	Délégué
COLIN Gérard	Délégué	PIPONNIER Yves	Délégué
COMMERCON Philippe	Délégué	PLAT Maxim	Délégué
DARMEDRU Brigitte	Déléguée	VARIN René	Délégué
DELUME Daniel	Délégué	WALLUT Chantal	Déléguée

Etaient excusés, ayant remis pouvoir :

BONNETAIN François	à BOITIER Marie-Hélène	IGONNET Thierry	à MARTINOT Rémy
CASENOVE Robert	à JOBARD Dominique	PARAT Christophe	à FARENC Jean-François
DEMAZIERE Thierry	à HES Haggai	REYNAUD Hervé	à CANNET Claude
DUMONT Marc	à RAVOT Christophe	VOSSION Alban	à ROBIN Christine
FOURNET Jean-Claude	à CARREAU Hervé	VEAU Bertrand	à FARAMA Julien à <i>partir du rapp. n°11</i>
GALEA Guy	à PERRE Paul	VUE Aline	à FAUVET Marie

Etaient excusés :

AMARO Catherine	DESROCHES Patrick
BERTRAND Jean-Marc	LAGRANGE Eric
BROCHETTE Anne	LEMONON Elisabeth
CASANOVAS Julie	MORELLI Christian
CHARNAY Dominique	PONCHAUX Eric

Etaient absents :

AVENAS Pierre	DOUSSOT Jacques
BACHELET Robert	HILARION Philippe
CHEVALIER Jérôme	LASSALAS Frédéric
DEBIZE Laurent	

RAPPORTEUR : CHRISTINE ROBIN

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'avis du Bureau syndical du 20 février 2024,

Le rapporteur entendu,

LE COMITÉ SYNDICAL, après en avoir délibéré,
Après intervention de Mmes FAUVET, LARGE et ROBIN, de M. FAGUET, FAURE et HESS,
5 CONTRE
à la majorité

DECIDE d'approuver les nouvelles rédactions des articles 6 (Compétences et missions exercées par le PETR en lieu et place de ses membres), 9- (Le Comité Syndical) 9-1- (Composition) et 15 (Ressources du PETR) suivantes des statuts du PETR :

Article 6 : Compétences et missions exercées par le PETR en lieu et place de ses membres

Le PETR exerce, en lieu et place de ses membres, les compétences et missions suivantes :

(...)

[Nouvel alinéa] - Contribuer à mutualiser des services d'intérêt social, destinés à l'ensemble de la population du PETR (aide aux victimes d'infractions pénales, etc.).

Article 9 : Le Comité Syndical

Article 9-1- Composition

Le comité syndical est composé de 80 sièges, 40 sièges de titulaires et 40 sièges de suppléants. Pour chaque délégué titulaire est désigné un délégué suppléant.

(...)

Les délégués sont ainsi répartis au sein du comité syndical :

EPCI	Nombre de délégués titulaires	Nombre de délégués suppléants	Nombre total de délégués
Mâconnais Beaujolais Agglomération	20	20	40
Communauté de Communes du Mâconnais-Tournugeois	8	8	16
Communauté de Communes du Clunisois	8	8	16
Communauté de Communes de Saint-Cyr-Mère-Boitier	4	4	8
TOTAL	40	40	80

Article 15 : Ressources du PETR

1°{....}

La population prise en compte est la population officialisée par l'INSEE au titre de l'année de renouvellement du comité syndical.

Envoyé en préfecture le 07/03/2024

Reçu en préfecture le 07/03/2024

Publié le 07/03/2024

ID : 071-200076214-20240305-DE_2024_06-DE



DÉCIDE d'approuver les modifications des statuts du PÉTR Mâconnais Saubourgne selon les termes figurant dans la présente délibération,

DÉCIDE que la mise en oeuvre de l'évolution des articles 9 et 15 ne sera effective qu'à la suite du prochain renouvellement du comité syndical,

AUTORISE la Présidente à accomplir l'ensemble des formalités utiles afférentes à la bonne exécution de cette décision.

Christine ROBIN,
Présidente

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, loopy initial 'C' followed by a vertical stroke and a long horizontal line extending to the right.

**COMITÉ SYNDICAL
DU PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE**

SÉANCE du 5 mars 2024

à Charnay lès Mâcon

Nombre de délégués en exercice : 80

Présents à la séance : 52

Convocation envoyée le 27 février 2024

N° DE 2024-07 PETR (R7) : Convention avec le Centre de Gestion de Saône et Loire concernant le Règlement Général Européen sur la Protection des Données (RGPD)

Secrétaire de séance : Maxim PLAT

Etaient présents :

ROBIN Christine	Présidente	DEMONGEOT Jean-François	Délégué - <i>sauf rapport n°5</i>
VEAU Bertrand	1 ^{er} Vice-président - <i>départ durant rapport n°11</i>	DREVET Marie-Thérèse	Déléguée
FARENC Jean-François	2 ^{ème} Vice-président	DU ROURE Michel	Délégué
MARTINOT Rémy	3 ^{ème} Vice-président	FAGUET Vincent	Délégué
COLON Gérard	4 ^{ème} Vice-président	FARAMA Julien	Délégué
CARREAU Hervé	5 ^{ème} Vice-président	FAURE Eric	Délégué
DEYNOUX Dominique	6 ^{ème} Vice-président	GALLAND Paul	Délégué - <i>sauf rapport n°5</i>
RAVOT Christophe	7 ^{ème} Vice-président	GONCALVES Nathalie	Délégué
MARTIN Eric	9 ^{ème} Vice-président	HES Haggai	Délégué - <i>sauf rapport n°5</i>
CANNET Claude	10 ^{ème} Vice-présidente	IOOS Xavier	Délégué
CLEMENT Patricia	11 ^{ème} Vice-présidente	JAILLET Stéphane	Délégué
FAUVET Marie	12 ^{ème} Vice-présidente- <i>sauf rapport n°5</i>	LAPALUS Pierre	Délégué
DUPUIS Yves	14 ^{ème} Vice-président	LARGE Françoise	Déléguée
JOBARD Dominique	15 ^{ème} Vice-président	MANTOUX Guy	Délégué
AURAY Géraldine	Déléguée	MARECHAL Eric	Délégué
BAJARD Françoise	Déléguée	NOTON Denise	Déléguée
BERTHET Michel	Délégué	OUTURQUIN Sylvie	Déléguée
BERTRAND Catherine	Déléguée	PACAUD Jean-Pierre	Délégué
BOITIER Marie-Hélène	Déléguée - <i>sauf rapport n°5</i>	PAYEBIEN Jean	Délégué
BUHOT Patrick	Délégué	PERRE Paul	Délégué
CASBOLT Josiane	Déléguée	PETIT Gilles	Délégué
CHORIER Jacques	Délégué - <i>à partir du rapport n°4</i>	PIN Jean-Paul	Délégué
COLIN Gérard	Délégué	PIPONNIER Yves	Délégué
COMMERCON Philippe	Délégué	PLAT Maxim	Délégué
DARMEDRU Brigitte	Déléguée	VARIN René	Délégué
DELUME Daniel	Délégué	WALLUT Chantal	Déléguée

Etaient excusés, ayant remis pouvoir :

BONNETAIN François	à BOITIER Marie-Hélène	IGONNET Thierry	à MARTINOT Rémy
CASENOVE Robert	à JOBARD Dominique	PARAT Christophe	à FARENC Jean-François
DEMAZIERE Thierry	à HES Haggai	REYNAUD Hervé	à CANNET Claude
DUMONT Marc	à RAVOT Christophe	VOSSION Alban	à ROBIN Christine
FOURNET Jean-Claude	à CARREAU Hervé	VEAU Bertrand	à FARAMA Julien <i>à partir du rapp. n°11</i>
GALEA Guy	à PERRE Paul	VUE Aline	à FAUVET Marie

Etaient excusés :

AMARO Catherine	DESROCHES Patrick
BERTRAND Jean-Marc	LAGRANGE Eric
BROCHETTE Anne	LEMONON Elisabeth
CASANOVAS Julie	MORELLI Christian
CHARNAY Dominique	PONCHAUX Eric

Etaient absents :

AVENAS Pierre	DOUSSOT Jacques
BACHELET Robert	HILARION Philippe
CHEVALIER Jérôme	LASSALAS Frédéric
DEBIZE Laurent	

RAPPORTEUR : JEAN-FRANÇOIS FARENC

Vu le Code général de la fonction publique (CGFP) - article L723-1 ;
Vu la délibération du Conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Saône-et-Loire en date du 2 juillet 2018, portant création d'une mission de Délégué à la Protection des Données (DPO),
Vu la délibération modificative du Conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Saône-et-Loire n°6 du 30 novembre 2021, portant sur la mission de délégué mutualisé à la protection des données à caractère personnel qu'il propose,
Vu l'avis du Bureau syndical du 20 février 2024,

Le rapporteur entendu,

LE COMITÉ SYNDICAL, après en avoir délibéré,
à l'unanimité

AUTORISE la Présidente à signer les documents nécessaires à la réalisation du projet de mutualisation, avec le Centre de Gestion de Saône et Loire, ses ressources en matière de Règlement Général Européen sur la Protection des Données (RGPD) ainsi que son Délégué à la Protection des Données (DPO).

Christine ROBIN,
Présidente



**COMITÉ SYNDICAL
DU PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE**

SÉANCE du 5 mars 2024

à Charnay lès Mâcon

Nombre de délégués en exercice : 80

Présents à la séance : 52

Convocation envoyée le 27 février 2024

N° DE 2024-08 PETR (R8) : Demande de subvention auprès de l'Agence Régionale de Santé pour l'animation du Contrat Local de Santé pour l'année 2024

Secrétaire de séance : Maxim PLAT

Etaient présents :

ROBIN Christine	Présidente	DEMONGEOT Jean-François	Délégué - <i>sauf rapport n°5</i>
VEAU Bertrand	1 ^{er} Vice-président - <i>départ durant rapport n°11</i>	DREVET Marie-Thérèse	Délégué
FARENC Jean-François	2 ^{ème} Vice-président	DU ROURE Michel	Délégué
MARTINOT Rémy	3 ^{ème} Vice-président	FAGUET Vincent	Délégué
COLON Gérard	4 ^{ème} Vice-président	FARAMA Julien	Délégué
CARREAU Hervé	5 ^{ème} Vice-président	FAURE Eric	Délégué
DEYNOUX Dominique	6 ^{ème} Vice-président	GALLAND Paul	Délégué - <i>sauf rapport n°5</i>
RAVOT Christophe	7 ^{ème} Vice-président	GONCALVES Nathalie	Délégué
MARTIN Eric	9 ^{ème} Vice-président	HES Haggai	Délégué - <i>sauf rapport n°5</i>
CANNET Claude	10 ^{ème} Vice-présidente	IOOS Xavier	Délégué
CLEMENT Patricia	11 ^{ème} Vice-présidente	JAILLET Stéphane	Délégué
FAUVET Marie	12 ^{ème} Vice-présidente- <i>sauf rapport n°5</i>	LAPALUS Pierre	Délégué
DUPUIS Yves	14 ^{ème} Vice-président	LARGE Françoise	Déléguée
JOBARD Dominique	15 ^{ème} Vice-président	MANTOUX Guy	Délégué
AURAY Géraldine	Déléguée	MARECHAL Eric	Délégué
BAJARD Françoise	Déléguée	NOTON Denise	Déléguée
BERTHET Michel	Délégué	OUTURQUIN Sylvie	Déléguée
BERTRAND Catherine	Déléguée	PACAUD Jean-Pierre	Délégué
BOITIER Marie-Hélène	Déléguée - <i>sauf rapport n°5</i>	PAYEBIEN Jean	Délégué
BUHOT Patrick	Délégué	PERRE Paul	Délégué
CASBOLT Josiane	Déléguée	PETIT Gilles	Délégué
CHORIER Jacques	Délégué - <i>à partir du rapport n°4</i>	PIN Jean-Paul	Délégué
COLIN Gérard	Délégué	PIPONNIER Yves	Délégué
COMMERCON Philippe	Délégué	PLAT Maxim	Délégué
DARMEDRU Brigitte	Déléguée	VARIN René	Délégué
DELUME Daniel	Délégué	WALLUT Chantal	Déléguée

Etaient excusés, ayant remis pouvoir :

BONNETAIN François	à BOITIER Marie-Hélène	IGONNET Thierry	à MARTINOT Rémy
CASENOVE Robert	à JOBARD Dominique	PARAT Christophe	à FARENC Jean-François
DEMAZIERE Thierry	à HES Haggai	REYNAUD Hervé	à CANNET Claude
DUMONT Marc	à RAVOT Christophe	VOSSION Alban	à ROBIN Christine
FOURNET Jean-Claude	à CARREAU Hervé	VEAU Bertrand	à FARAMA Julien <i>à partir du rapp. n°11</i>
GALEA Guy	à PERRE Paul	VUE Aline	à FAUVET Marie

Etaient excusés :

AMARO Catherine	DESROCHES Patrick
BERTRAND Jean-Marc	LAGRANGE Eric
BROCHETTE Anne	LEMONON Elisabeth
CASANOVAS Julie	MORELLI Christian
CHARNAY Dominique	PONCHAUX Eric

Etaient absents :

AVENAS Pierre	DOUSSOT Jacques
BACHELET Robert	HILARION Philippe
CHEVALIER Jérôme	LASSALAS Frédéric
DEBIZE Laurent	

RAPPORTEUR : BERTRAND VEAU

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-12, L.2121-31 et D.2343-2,
 Vu les conventions annuelles d'objectif et de financement pour l'année 2024 signées entre l'ARS et le PETR Mâconnais Sud Bourgogne,
 Vu la demande de report de crédits faite par la Délégation Départementale de Saône-et-Loire de l'ARS au siège de l'ARS dans le cadre du Fonds d'Intervention Régional (FIR),
 Vu le Contrat Local de Santé signé le 18 juillet 2019,
 Vu la délibération N° DE 2023-044 PETR (R14) en date du 5 décembre 2023,
 Vu l'avis du Bureau syndical du 20 février 2024,

Considérant que :

- pour être menée à bien, l'application et l'animation du Contrat Local de Santé nécessitent la reconduction du temps d'animation, avec une prise en charge de 50 % des dépenses liées aux charges de personnel et frais de déplacement,
- la délibération N° DE 2023-044 PETR (R14) en date du 5 décembre 2023 n'inscrit pas les 50% financés par l'Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté au titre des dépenses de personnels,
- des actions de prévention, de communication, d'animation, doivent être menées auprès des professionnels et du grand public pour agir sur la santé sur le territoire, au titre notamment de la démographie médicale et du Conseil Local en Santé Mentale,

Le rapporteur entendu,

LE COMITÉ SYNDICAL, après en avoir délibéré,
 Après intervention de Mme FAUVET et de M. VEAU,
à l'unanimité

APPROUVE le nouveau plan de financement suivant :

PLAN DE FINANCEMENT POSTE SANTÉ 2024			
DÉPENSES		RECETTES	
Types	Montant	Financeurs	Montant
Charges de personnel	48 998,00 €	ARS	24 799,00 €
Frais de déplacement	600,00 €	Conseil Régional	14 879,00 €
		Autofinancement	9 920,00 €
TOTAL	49 598,00 €	TOTAL	49 598,00 €

DÉCIDE de demander une aide financière globale de 28 699 € au titre du Fonds d'Intervention Régional de l'ARS BFC pour l'année 2024, décomposée en :

- aide pour le poste "Animatrice Santé" 24 799 €
- crédits complémentaires pour la démographie médicale..... 1 000 €
- crédits complémentaires au titre du CLSM -
 Formation Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM)..... 2 900 €

Envoyé en préfecture le 07/03/2024

Reçu en préfecture le 07/03/2024

Publié le 07/03/2024

ID : 071-200076214-20240305-DE_2024_08-DE



ANNULE la délibération N° DE 2023-044 PETR (R14) en date du 5 décembre 2023.

AUTORISE la Présidente à solliciter les aides auprès de l'Agence Régionale de Santé Bourgogne Franche-Comté et signer tous les documents relatifs à cette demande.

Christine ROBIN,
Présidente

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Christine Robin', written over the printed name.

COMITÉ SYNDICAL
DU PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE

SÉANCE du 5 mars 2024

à Charnay lès Mâcon

Nombre de délégués en exercice : 80

Présents à la séance : 52

Convocation envoyée le 27 février 2024

N° DE 2024-09 PETR (R9) : Demande de subvention auprès du Conseil régional Bourgogne Franche-Comté pour l'animation de la plateforme de rénovation énergétique

Secrétaire de séance : Maxim PLAT

Etaient présents :

ROBIN Christine	Présidente	DEMONGEOT Jean-François	Délégué - <i>sauf rapport n°5</i>
VEAU Bertrand	1 ^{er} Vice-président - <i>départ durant rapport n°11</i>	DREVET Marie-Thérèse	Déléguée
FARENC Jean-François	2 ^{ème} Vice-président	DU ROURE Michel	Délégué
MARTINOT Rémy	3 ^{ème} Vice-président	FAGUET Vincent	Délégué
COLON Gérard	4 ^{ème} Vice-président	FARAMA Julien	Délégué
CARREAU Hervé	5 ^{ème} Vice-président	FAURE Eric	Délégué
DEYNOUX Dominique	6 ^{ème} Vice-président	GALLAND Paul	Délégué - <i>sauf rapport n°5</i>
RAVOT Christophe	7 ^{ème} Vice-président	GONCALVES Nathalie	Délégué
MARTIN Eric	9 ^{ème} Vice-président	HES Haggai	Délégué - <i>sauf rapport n°5</i>
CANNET Claude	10 ^{ème} Vice-présidente	IOOS Xavier	Délégué
CLEMENT Patricia	11 ^{ème} Vice-présidente	JAILLET Stéphane	Délégué
FAUVET Marie	12 ^{ème} Vice-présidente- <i>sauf rapport n°5</i>	LAPALUS Pierre	Délégué
DUPUIS Yves	14 ^{ème} Vice-président	LARGE Françoise	Déléguée
JOBARD Dominique	15 ^{ème} Vice-président	MANTOUX Guy	Délégué
AURAY Géraldine	Déléguée	MARECHAL Eric	Délégué
BAJARD Françoise	Déléguée	NOTON Denise	Déléguée
BERTHET Michel	Délégué	OUTURQUIN Sylvie	Déléguée
BERTRAND Catherine	Déléguée	PACAUD Jean-Pierre	Délégué
BOITIER Marie-Hélène	Déléguée - <i>sauf rapport n°5</i>	PAYEBIEN Jean	Délégué
BUHOT Patrick	Délégué	PERRE Paul	Délégué
CASBOLT Josiane	Déléguée	PETIT Gilles	Délégué
CHORIER Jacques	Délégué - <i>à partir du rapport n°4</i>	PIN Jean-Paul	Délégué
COLIN Gérard	Délégué	PIPONNIER Yves	Délégué
COMMERCON Philippe	Délégué	PLAT Maxim	Délégué
DARMEDRU Brigitte	Déléguée	VARIN René	Délégué
DELUME Daniel	Délégué	WALLUT Chantal	Déléguée

Etaient excusés, ayant remis pouvoir :

BONNETAIN François	à BOITIER Marie-Hélène	IGONNET Thierry	à MARTINOT Rémy
CASENOVE Robert	à JOBARD Dominique	PARAT Christophe	à FARENC Jean-François
DEMAZIERE Thierry	à HES Haggai	REYNAUD Hervé	à CANNET Claude
DUMONT Marc	à RAVOT Christophe	VOSSION Alban	à ROBIN Christine
FOURNET Jean-Claude	à CARREAU Hervé	VEAU Bertrand	à FARAMA Julien à partir du rapp. n°11
GALEA Guy	à PERRE Paul	VUE Aline	à FAUVET Marie

Etaient excusés :

AMARO Catherine	DESROCHES Patrick
BERTRAND Jean-Marc	LAGRANGE Eric
BROCHETTE Anne	LEMONON Elisabeth
CASANOVAS Julie	MORELLI Christian
CHARNAY Dominique	PONCHAUX Eric

Etaient absents :

AVENAS Pierre	DOUSSOT Jacques
BACHELET Robert	HILARION Philippe
CHEVALIER Jérôme	LASSALAS Frédéric
DEBIZE Laurent	

RAPPORTEUR : HERVÉ CARREAU

Vu la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement rendant possible la délivrance de certificats d'économie d'énergie
 Vu le code de l'énergie et en particulier son article L221-7
 Vu l'arrêté du 5 septembre 2019 portant sur le programme de service d'accompagnement à la rénovation énergétique (SARE)
 Vu la délibération du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté des 25 et 26 juin 2020 portant engagement dans le programme SARE,
 Vu les statuts du PETR et, notamment, l'article 6 relatif aux compétences et aux missions,
 Vu le projet de territoire du PETR,
 Vu la candidature du PETR à l'appel à projet "Service Public d'Efficacité Énergétique" (SPEE) de la Région Bourgogne Franche-Comté accepté par courrier du 17 avril 2018,
 Vu la candidature du PETR à l'appel à manifestation d'intérêt "Service Public d'Efficacité Energétique" (SPEE) de la Région Bourgogne Franche-Comté,
 Vu la délibération n°DE 2021-021 prise par le Comité syndical du 6 juillet 2021,
 Considérant la volonté d'assurer la continuité du service "Rénover en Sud Bourgogne" tout en souhaitant massifier la rénovation globale et performante (niveau BBC) sur le territoire.
 Considérant la nécessité de l'intégrer dans le cadre d'un Service Public d'Efficacité Énergétique (dispositif Effilogis Maison Individuelle) proposée par la Région Bourgogne Franche-Comté,

Le rapporteur entendu,

LE COMITÉ SYNDICAL, après en avoir délibéré,
à l'unanimité

AUTORISE la Présidente à solliciter toutes les aides du Conseil régional Bourgogne Franche-Comté et signer tout document lié au dispositif "Maison individuelle - Effilogis", sur la base du budget prévisionnel ci-dessous :

Budget prévisionnel du 1^{er} juin au 31 décembre 2024 :

DÉPENSES		RECETTES	
Détails	Montant	Détails	Montant
Services extérieurs : locations	400 €	Conseil régional BFC	82 040 €
Autres services extérieurs : publicité, publication déplacements, missions	8 900 € 5 250 €	Communauté de communes du Clunisois (20% - poste <i>accompagnateur des ménages</i>)	5 500 €
Charges de personnel (3 postes) : rémunération charges sociales	63 000 € 25 000 €	Autofinancement	15 010 €
TOTAL	102 550 €	TOTAL	102 550 €

Christine ROBIN,
Présidente



COMITÉ SYNDICAL
DU PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE

SÉANCE du 5 mars 2024

à Charnay lès Mâcon

Nombre de délégués en exercice : 80

Présents à la séance : 52

Convocation envoyée le 27 février 2024

N° DE 2024-10 PETR (R11) : Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB)

Secrétaire de séance : Maxim PLAT

Etaient présents :

ROBIN Christine	Présidente	DEMONGEOT Jean-François	Délégué - <i>sauf rapport n°5</i>
VEAU Bertrand	1 ^{er} Vice-président - <i>départ durant rapport n°11</i>	DREVET Marie-Thérèse	Déléguée
FARENC Jean-François	2 ^{ème} Vice-président	DU ROURE Michel	Délégué
MARTINOT Rémy	3 ^{ème} Vice-président	FAGUET Vincent	Délégué
COLON Gérard	4 ^{ème} Vice-président	FARAMA Julien	Délégué
CARREAU Hervé	5 ^{ème} Vice-président	FAURE Eric	Délégué
DEYNOUX Dominique	6 ^{ème} Vice-président	GALLAND Paul	Délégué - <i>sauf rapport n°5</i>
RAVOT Christophe	7 ^{ème} Vice-président	GONCALVES Nathalie	Délégué
MARTIN Eric	9 ^{ème} Vice-président	HES Haggai	Délégué - <i>sauf rapport n°5</i>
CANNET Claude	10 ^{ème} Vice-présidente	IOOS Xavier	Délégué
CLEMENT Patricia	11 ^{ème} Vice-présidente	JAILLET Stéphane	Délégué
FAUVET Marie	12 ^{ème} Vice-présidente- <i>sauf rapport n°5</i>	LAPALUS Pierre	Délégué
DUPUIS Yves	14 ^{ème} Vice-président	LARGE Françoise	Déléguée
JOBARD Dominique	15 ^{ème} Vice-président	MANTOUX Guy	Délégué
AURAY Géraldine	Déléguée	MARECHAL Eric	Délégué
BAJARD Françoise	Déléguée	NOTON Denise	Déléguée
BERTHET Michel	Délégué	OUTURQUIN Sylvie	Déléguée
BERTRAND Catherine	Déléguée	PACAUD Jean-Pierre	Délégué
BOITIER Marie-Hélène	Déléguée - <i>sauf rapport n°5</i>	PAYEBIEN Jean	Délégué
BUHOT Patrick	Délégué	PERRE Paul	Délégué
CASBOLT Josiane	Déléguée	PETIT Gilles	Délégué
CHORIER Jacques	Délégué - <i>à partir du rapport n°4</i>	PIN Jean-Paul	Délégué
COLIN Gérard	Délégué	PIPONNIER Yves	Délégué
COMMERCON Philippe	Délégué	PLAT Maxim	Délégué
DARMEDRU Brigitte	Déléguée	VARIN René	Délégué
DELUME Daniel	Délégué	WALLUT Chantal	Déléguée

Etaient excusés, avant remis pouvoir :

BONNETAIN François	à BOITIER Marie-Hélène	IGONNET Thierry	à MARTINOT Rémy
CASNOVE Robert	à JOBARD Dominique	PARAT Christophe	à FARENC Jean-François
DEMAZIERE Thierry	à HES Haggai	REYNAUD Hervé	à CANNET Claude
DUMONT Marc	à RAVOT Christophe	VOSSION Alban	à ROBIN Christine
FOURNET Jean-Claude	à CARREAU Hervé	VEAU Bertrand	à FARAMA Julien à <i>partir du rapp. n°11</i>
GALEA Guy	à PERRE Paul	VUE Aline	à FAUVET Marie

Etaient excusés :

AMARO Catherine	DESROCHES Patrick
BERTRAND Jean-Marc	LAGRANGE Eric
BROCHETTE Anne	LEMONON Elisabeth
CASANOVAS Julie	MORELLI Christian
CHARNAY Dominique	PONCHAUX Eric

Etaient absents :

AVENAS Pierre	DOUSSOT Jacques
BACHELET Robert	HILARION Philippe
CHEVALIER Jérôme	LASSALAS Frédéric
DEBIZE Laurent	

RAPPORTEUR : CHRISTINE ROBIN

Vu les articles L2312-1 et L5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales ,

Le rapporteur entendu,

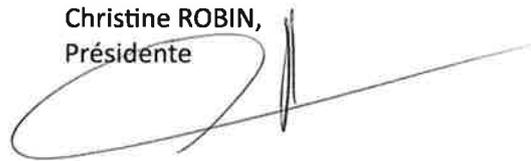
LE COMITÉ SYNDICAL, après en avoir délibéré,

Après intervention de Mmes FAUVET et ROBIN, et de M. COMMERCION, FAGUET, FAURE, GALLAND et LAPALUS,

à l'unanimité

PREND ACTE de la tenue du débat d'orientation budgétaire.

Christine ROBIN,
Présidente



**COMITÉ SYNDICAL
DU PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE**

SÉANCE du 5 mars 2024

à Charnay lès Mâcon

Nombre de délégués en exercice : 80

Présents à la séance : 52

Convocation envoyée le 27 février 2024

N° DE 2024-11 PETR (R12) : Autorisation de demande d'ouverture d'une ligne de trésorerie

Secrétaire de séance : Maxim PLAT

Etaient présents :

ROBIN Christine	Présidente	DEMONGEOT Jean-François	Délégué - <i>sauf rapport n°5</i>
VEAU Bertrand	1 ^{er} Vice-président - <i>départ durant rapport n°11</i>	DREVET Marie-Thérèse	Déléguée
FARENC Jean-François	2 ^{ème} Vice-président	DU ROURE Michel	Délégué
MARTINOT Rémy	3 ^{ème} Vice-président	FAGUET Vincent	Délégué
COLON Gérard	4 ^{ème} Vice-président	FARAMA Julien	Délégué
CARREAU Hervé	5 ^{ème} Vice-président	FAURE Eric	Délégué
DEYNOUX Dominique	6 ^{ème} Vice-président	GALLAND Paul	Délégué - <i>sauf rapport n°5</i>
RAVOT Christophe	7 ^{ème} Vice-président	GONCALVES Nathalie	Délégué
MARTIN Eric	9 ^{ème} Vice-président	HES Haggai	Délégué - <i>sauf rapport n°5</i>
CANNET Claude	10 ^{ème} Vice-présidente	IOOS Xavier	Délégué
CLEMENT Patricia	11 ^{ème} Vice-présidente	JAILLET Stéphane	Délégué
FAUVET Marie	12 ^{ème} Vice-présidente- <i>sauf rapport n°5</i>	LAPALUS Pierre	Délégué
DUPUIS Yves	14 ^{ème} Vice-président	LARGE Françoise	Déléguée
JOBARD Dominique	15 ^{ème} Vice-président	MANTOUX Guy	Délégué
AURAY Géraldine	Déléguée	MARECHAL Eric	Délégué
BAJARD Françoise	Déléguée	NOTON Denise	Déléguée
BERTHET Michel	Délégué	OUTURQUIN Sylvie	Déléguée
BERTRAND Catherine	Déléguée	PACAUD Jean-Pierre	Délégué
BOITIER Marie-Hélène	Déléguée - <i>sauf rapport n°5</i>	PAYEBIEN Jean	Délégué
BUHOT Patrick	Délégué	PERRE Paul	Délégué
CASBOLT Josiane	Déléguée	PETIT Gilles	Délégué
CHORIER Jacques	Délégué - <i>à partir du rapport n°4</i>	PIN Jean-Paul	Délégué
COLIN Gérard	Délégué	PIPONNIER Yves	Délégué
COMMERCON Philippe	Délégué	PLAT Maxim	Délégué
DARMEDRU Brigitte	Déléguée	VARIN René	Délégué
DELUME Daniel	Délégué	WALLUT Chantal	Déléguée

Etaient excusés, avant remis pouvoir :

BONNETAIN François	à BOITIER Marie-Hélène	IGONNET Thierry	à MARTINOT Rémy
CASENOVE Robert	à JOBARD Dominique	PARAT Christophe	à FARENC Jean-François
DEMAZIERE Thierry	à HES Haggai	REYNAUD Hervé	à CANNET Claude
DUMONT Marc	à RAVOT Christophe	VOSSION Alban	à ROBIN Christine
FOURNET Jean-Claude	à CARREAU Hervé	VEAU Bertrand	à FARAMA Julien à partir du rapp. n°11
GALEA Guy	à PERRE Paul	VUE Aline	à FAUVET Marie

Etaient excusés :

AMARO Catherine	DESROCHES Patrick
BERTRAND Jean-Marc	LAGRANGE Eric
BROCHETTE Anne	LEMONON Elisabeth
CASANOVAS Julie	MORELLI Christian
CHARNAY Dominique	PONCHAUX Eric

Etaient absents :

AVENAS Pierre	DOUSSOT Jacques
BACHELET Robert	HILARION Philippe
CHEVALIER Jérôme	LASSALAS Frédéric
DEBIZE Laurent	

RAPPORTEUR : CHRISTINE ROBIN

Vu le Code général de la fonction publique (CGFP) - article L723-1 ;
Vu l'avis du Bureau syndical du 20 février 2024,

Le rapporteur entendu,

LE COMITÉ SYNDICAL, après en avoir délibéré,
à l'unanimité

APPROUVE l'ouverture d'une ligne de trésorerie de 150 000 €, destinée à faire face à des besoins de trésorerie, auprès de la Caisse d'Épargne de Bourgogne-Franche-Comté. pour une durée de 1 an à compter de la date de signature du contrat.

Les caractéristiques principales de la ligne de crédit de trésorerie sont les suivantes :

Prêteur : Caisse d'Épargne de Bourgogne-Franche-Comté

Offre : Ouverture d'une ligne de trésorerie de 150 000 €

Durée : 1 an

Marge sur €str : 1,5%

Calcul des intérêts : Exact/360

Paiement des intérêts : trimestriel

Frais de dossier : néant

Commission d'engagement : 0,25%

Commission de mouvement : néant

Commission de non utilisation : néant

Validité de l'offre : fin du mois calendaire

AUTORISE la Présidente à signer tout document nécessaire à constater l'ouverture d'une ligne de trésorerie

AUTORISE la Présidente à procéder sans autre délibération aux tirages et remboursements relatifs à la ligne de trésorerie, dans les conditions prévues par le contrat

DECIDE d'inscrire au budget du PETR Mâconnais Sud Bourgogne, pour l'année 2024, en dépenses obligatoires, les sommes nécessaires au paiement des frais et intérêts.

Christine ROBIN,
Présidente

